

Humaniser la société et la planète

Placer Le Service Public au cœur des enjeux sociétaux et politiques, comme le propose la démarche vers des « Etats généraux », me paraît primordial.

De multiples raisons à cela. Pour ma part, je n'interviendrai que sur une dizaine.

La 1^{ère}, et fondamentale : prendre le terme « *social* » dans son sens premier : « *ce qui fait société* ». Il y a ici une donnée anthropologique essentielle: l'Être humain vit en société ! La vie en société conditionne l'humanisation, et la civilisation « *par opposition à barbarie* » dit le dico ! L'individu est aussi et surtout un être socialisé.

D'emblée, la proposition néo-libérale est marquée par un hiatus: elle ne retient que l'initiative individuelle et privée, que le marché et la concurrence, comme moteurs de la société humaine. Assimiler ainsi la liberté individuelle à la liberté du commerce est une imposture. . . sociale!

La seconde raison : depuis le 1^{er} janvier, les collectivités locales et leurs services publics sont à leur tour visés par la directive européenne « services ».

Cette nouvelle version de la directive Bolkestein est le fruit d'un compromis entre le PPE et le PSE (co-gestionnaires de l'Ue) pour obtenir le vote positif du Parlement européen (fin 2006).

Ceci aussi pour apaiser la contestation, et enfumer les esprits après les NON français et néerlandais, puis irlandais (ces derniers abusés la seconde fois, en juillet 2009, par la CE jurant ses grands dieux « *qu'elle protégeait désormais les services publics* »).

Le jour même de la présentation de cette mouture (26 avril 2006), l'ensemble des Services Sociaux d'Intérêt Général étaient jugés de nature « *économique* » par la Commission européenne dans une « *communication* » (pouvoir exorbitant dont elle dispose pour éviter tout débat parlementaire). Cette qualification d'*économique* les fait tomber ipso facto sous la coupe du marché. Leur exclusion du champ de « *la concurrence libre et non faussée* » fut donc de courte durée.

Fin 2007, les commissaires européens rejettent de façon rigide, au nom de « *la relance du marché intérieur* », toute idée de directive-cadre protégeant les SSIG. En ne retenant que ce caractère économique, cette Europe vide la notion d'intérêt général de sa substance, et néglige le social, la Charte des Droits Fondamentaux restant des généralités sans consistance juridique à ce jour !

En conséquence de quoi, la notion de service public est délaissée, sinon bannie du droit communautaire. Je parle ici d'un service public de plein exercice, et non ces succédanés que sont les « *missions* » ou « *obligations de service public* », et le « *service universel* ». Est à peine toléré un traitement « *caritatif* » ciblé sur les personnes « *dans le besoin* », selon les termes même de cette directive.

Cette conception très restrictive du service public est le signe d'une vision très restrictive du « *social* » compris comme « *ce qui doit faire société* », signe « *d'une rupture dans les dispositifs d'intervention sociale en France et en Europe qui place les « vulnérables » de plus en plus à l'écart des droits protégeant le citoyen* »¹.

Elle organise d'un côté, un Service public appauvri pour les victimes du libéralisme économique et du dumping social, et de l'autre, tous les autres confrontés à des services commerciaux privatisés, dont l'accessibilité est conditionnée à leur solvabilité ou capacité financière.

Du coup, l'effacement du caractère public des services essentiels s'accompagne de celui de droits tout aussi essentiels. On voit que les droits les plus fondamentaux seront limités, sinon dissous, dans cette marchandisation des besoins fondamentaux.

3^{ème} raison : la lecture des récents débats à l'Assemblée nationale provoqués par le projet de loi de députés socialistes relatif aux impacts de la transcription de la directive services est éloquente et édifiante : les propos gouvernementaux et UMP sont démonstratifs de leur obsession à généraliser le commerce des services. Ils montrent au passage que leur formulation « *services au public* » en substitution de « *services publics* » est bien un leurre.

« *Commerce des services ou Services publics* », ce n'est pas du pareil au même : le Service public « *rend du droit* » quand le commerce « *vend* » des prestations² !

4^{ème} raison : après l'énergie, les transports, les télécoms, la Poste (entreprises publiques en réseaux) , c'est au tour des services de la petite enfance, de l'éducation et de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, de la santé, du logement, des services à la personne, entre autre, de passer à la moulinette concurrentielle !

Cette directive marque en effet « *l'achèvement du marché des services* » dans le calendrier européen dit « de Lisbonne » de libéralisation. L'OMC en rêvait (via l'AGCS), l'UE le fait !

C'est à ce « *standard européen* » que Sarkozy se réfère en juillet 2007 pour soumettre la France et les Français à la libre concurrence, en impulsant la Réforme de l'Etat et sa la RGPP , mais aussi la RGPPP, règle généralisée des PPP, partenariats plus privés que publics.

Les volets territoriaux et fiscaux ont pour but de formater tous les rouages afin de systématiser le recours à des opérateurs privés pour assurer missions et équipements publics !

¹ Hélène Thomas_ »Les vulnérables »_Editions du Croquant_2010.

² Cf les travaux de Robert Damien, professeur de philosophie - Université de Paris-Nanterre - www.penserpublic.fr

Les services urbains et inter-urbains représentant un marché juteux, explique les fusions SUEZ-GDF et VEOLIA-EDF, et motive les majors du BTP « à faire du béton autrement ». Le cas Proglis est emblématique de cette collusion entre les pouvoirs publics et le milieu des affaires pour faire main basse sur tous les réseaux publics. Pour parvenir à leurs fins, les collectivités doivent être étranglées par un triple garrot, institutionnel, financier et concurrentiel.

Si pour éviter de réveiller le fantôme Bolkestein, mais surtout tout débat, Sarkozy a transposé la directive « services » en toute opacité et discrétion, il a pris soin d'en imprégner la logique libérale dans les nombreuses lois sectorielles touchant à la justice et à la sécurité, la santé et les hôpitaux, à l'eau et aux milieux aquatiques, au logement social, à l'éducation, à l'université et la recherche, à la Modernisation de l'Economie.

La Région apparaît comme la clé de voûte de cette nouvelle phase de libéralisation des services, menée au plan national comme au plan européen. Elle devient à la fois le pivot de la réforme de l'Etat et de ses collectivités, et « l'échelon de proximité » (sic), relais des politiques européennes, rôle renforcé par le Traité de Lisbonne.

5^{ème} raison : en qualité de Président de l'UE, Sarkozy n'a pas pris la moindre initiative pour préserver un tant soi peu le caractère public de services qui constituent ce qu'on appelle « le modèle social français ».

Par contre, il a effectué 2 pèlerinages en Haute-Marne (pas pour le Général). Le premier, en qualité de Ministre de l'Intérieur et des Collectivités, pour allumer un contre-feu à l'incendie contestataire de la manif de Guéret. Le second plus récent, en tant que chef de l'Etat, chef du gouvernement et chef de la majorité UMP & associés, afin de recadrer les élus inquiets, sinon récalcitrants à sa réforme des collectivités.

6^{ème} raison : l'objectif assumé de toute réforme gouvernementale est le « toujours moins de service public » sur le terrain, partout et dans tous les domaines, auquel nous devrions nous habituer selon Fillon.

Ce même mot, *réforme ou réformer*, a 2 sens opposés: « changer en mieux, améliorer », ou « déclarer inapte, mettre à la casse, mettre au rebut ».

Sarkozy et comparses ne retiennent que le second en menant une entreprise de démolition du service public, et ce de fond en comble, comblant les souhaits du Medef. Son vice-président a salué d'un vibrant « Adieu 1945 ! » la cohérence de ces réformes destinées à « défaire... le modèle social français » construit par le programme du Conseil National de la Résistance, « entravant la compétitivité de notre pays dans la mondialisation »³.

Ça va de l'Etat social devenu « stratège », managé comme une entreprise privée et recentré sur son cœur de métier : faire en sorte que le marché existe dans tous les domaines et fonctionne le mieux possible, jusqu'aux collectivités locales menacées d'asphyxie et à leurs élus mis au pas. Nom de code de cette opération: « Service Public 2012 », service public par antithèse ou euphémisme, 2012 pour la prochaine échéance présidentielle.

Ici, arrive une 7^{ème} raison : 2010 se présente donc comme la période clé pour dire haut et fort « Stop à la casse ! », « Ne touche plus à notre service public » surtout quand ça touche aux besoins essentiels.

Proclamer d'une façon aussi claire que précise que « le service public a de l'avenir, que l'avenir est au Service Public » n'est pas qu'une formule oratoire... !

Vit-on mieux avec moins de service public ? A l'évidence: NON !

En parodiant une publicité gouvernementale, « Moins de Service public, c'est la société dans son ensemble qui en subit les conséquences » ! C'est l'ensemble de la population qui en pâtit, à l'exception des financiers, des banques, et de la bande du Fouquet's.

Aucun des mérites, aucun des bienfaits de cette libéralisation, ni le bien-être promis ne sont au rendez-vous. La société est devenue anxieuse. Toutes les enquêtes, toutes les études le décrivent. Tous les indicateurs sanitaires et sociaux, socio-économiques, socio-éducatifs, socio-culturels, passent au rouge. Les jeunes d'aujourd'hui sont bien moins lotis que nous, leurs parents. Cet état des lieux de la situation sociale et économique, du moral de l'opinion jusque chez les cadres et les petits patrons, marque une régression sans précédent.

Il n'y a que le gouvernement pour s'accorder un satisfecit !

Même le Médiateur de la République s'alarme de la situation et du fossé qui existe entre l'Etat et le citoyen : « Je suis inquiet car je perçois une société où l'on devient de plus en plus un consommateur de la République plutôt que citoyen »⁴.

Rien d'étonnant à cela pour une 8^{ème} raison : avec la privatisation-marchandisation des services, les usagers sont devenus des « clients », devenant effectivement des « consommateurs ». Un consommateur, ça devient un citoyen déchu de ses droits sociaux, puisqu'il est perçu avant tout comme un centre de profit dont le taux varie selon son état de fortune ou . . . d'infortune.

Il est bon de rappeler que la notion de « service public » est issue de l'affranchissement du servage. Les 2 mots ont la même racine : le fait que le service devienne public, c'est-à-dire que les êtres humains s'affranchissent de l'état de servitude, ils ont acquis des droits essentiels et gagnés le statut de citoyens. Allant ainsi de pair avec l'intérêt général, le service public a depuis imprimé sa marque dans les champs sociaux, économiques et politiques, en répondant à la fois aux besoins de chaque personne et de la société,

³ Denis Kessler_Challenge_Octobre 2007. cf le documentaire de Gilles Perret: "Walter, retour en résistance".

⁴ Jean-Paul Delevoye_Rapport annuel 2009_Février 2010.

en conjuguant l'émancipation individuelle et l'émancipation collective, en assurant la cohésion sociale et la cohérence territoriale. L'une des vertus du SP est bien de « *faire société* ».

L'offensive néo-libérale s'ingénue à saper cette matrice sociale en voulant faire commerce de tout. Du même coup, l'intérêt général se dissout dans le libre jeu du marché, au seul profit d'intérêts privés spéculant sur des besoins et des biens essentiels de l'humanité, faisant basculer l'économie de marché vers une société de marché de plus en plus invivable !

Ce qui fait lien avec une 9^{ème} raison : le sort fait au SP renvoie à la qualité de vie souhaitée ou souhaitable. Le commerce généralisé des services emporte le risque d'une société encore plus inégalitaire, donc plus injuste et plus insécure qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Ici encore, il est bon de rappeler que dès leurs origines, les êtres humains ont cherché à assurer leurs conditions d'existence et d'avenir. Le service public a été inventé avant même qu'il soit nommé ainsi : la cueillette, la chasse, l'eau et le feu furent des biens communs de la société, car indispensables à la vie, à la survie.

Vous me direz « *c'est de la préhistoire !* »

Mais ce principe de biens communs a été réhabilité par le prix Nobel d'économie, Olinor OSTROM, soulignant l'aptitude de leur gestion partagée, socialisée. Et l'éditorialiste des Echos d'en déduire: « *Il y a une vie au-delà du marché !* » Ce qui est rassurant même venant d'un quotidien économique zélé néo-libéral.

Si le néo-libéralisme se révèle être une aberration anthropologique, la question du caractère public de la gestion de la société est loin d'être archaïque. Elle devient cruciale pour dégager une perspective humaniste : les dommages humains, les dégâts sociaux, les déséquilibres territoriaux, les tensions géopolitiques, sans oublier les impératifs environnementaux, sont indéniablement des défis majeurs. Ils ne pourront pas être surmontés par ce qui les cause et les provoque, c'est-à-dire la libéralisation globale des relations et activités humaines ! La vie serait-elle une valeur marchande ? Le marché n'est pas la réponse à tout, loin s'en faut !

La 10^{ème} raison : le service public constitue un atout pour le devenir de nos sociétés, de l'humanité et de la planète. Encore faut-il dire pourquoi on y tient ! Faire valoir en quoi, à quoi, comment et à qui le service public est nécessaire et utile.

Pour ce faire, il nous faut contrer le procès à charges dont le service public est l'objet ces dernières décennies. Pour ce faire, il nous faut décortiquer et détricoter la « *rationalité néo-libérale* » qui nous enserre pour s'en libérer.⁵

C'est un véritable plaidoyer qu'il nous faut dresser, dans la convergence la plus large possible de toutes celles et ceux qui expriment leur attachement ou leurs préoccupations. Dans ses principes opératoires, le SP est à la fois transversal à toutes les préoccupations et intergénérationnel. Cela fait du monde à rassembler ! Pour y parvenir, il y a impérativement besoin de dépasser la posture de défense sectorielle, au coup par coup, trop souvent le dos au mur, et de plus en plus cernés de toutes parts !

En guise de conclusion (provisoire) : pour prendre une image rugbystique, nous devons nous dégager de nos lignes-arrière où nous sommes acculés, mettre la main sur le ballon, et regagner du terrain en déployant une contre-attaque. C'est le sens de la démarche vers des « *Etats généraux pour le Service Public* » engagée par un très large éventail de partis politiques, de syndicats, de mouvements et d'associations progressistes.

Dans la récente campagne des régionales, toutes les forces à gauche se réclamaient de la préservation et de la promotion du service public, certes avec plus ou moins de constance, plus ou moins de franchise, ou, disons-le, avec plus ou moins de choses à ce faire pardonner.

Par exemple, comment prétendre protéger les SSIG du marché en se référant à un Traité de Lisbonne qui est plus un traité des affaires qu'un traité de droit public ! Y recourir est tout sauf un garde-fou : l'article 14 ne fait référence qu'aux « *missions de service public* », c'est-à-dire cette partie non rentable donc socialisée (où l'aide d'Etat est tolérée) dans un univers exclusivement concurrentiel. C'est même un leurre : les péripéties parlementaires sur la directive « *services* » devraient donner à réfléchir à certains.

La question du service public ne peut plus souffrir du compromis européen réalisé autour de l'économie de marché sur le dos des populations et de l'avenir des jeunes générations !

Le refus d'une marchandisation de la vie, et la nécessité de préserver les secteurs essentiels des lois du marché, devraient déboucher sur une cohérence plus grande, une détermination plus affirmée, une pugnacité plus infaillible à promouvoir le Service public comme réponse adéquate aux multiples défis de société et d'avenir. Les diverses approches soulèvent des enjeux sociétaux et politiques qui ramènent à la question plus globale et fondamentale d'humaniser la société et la planète.

Nos intentions doivent gagner en persuasion et en persévérance : la question du Service public est la clé de l'issue politique à gauche car elle est l'ossature d'une autre société plus solidaire, plus émancipatrice, plus respectueuse des droits humains, des conditions et du cadre de vie.

Elle est la pierre angulaire d'un avenir à gauche.

Maurice CHAUVET
Observatoire du Service Public

⁵ Cf les travaux de Pierre Dardot et Christian Laval_ *La nouvelle raison du monde*_ La Découverte.